

« Nous ne sommes pas allergiques aux réformes, nous avons des propositions pour améliorer le Code du travail »

5 septembre 2017

« Nous ne sommes pas allergiques aux réformes, nous avons des propositions pour améliorer le Code du travail »

Éric Beynel, porte-parole de l'union syndicale Solidaires, organisation exclue des concertations concernant les ordonnances modifiant le Code du travail, revient sur le problème démocratique posé par cette réforme qui prouve que « la soi-disant politique ni de droite ni de gauche est de droite et de droite ! »



tions dites non représentatives. Nous n'avons pas été reconstruits, la FSU et l'Unsa non plus. La façon dont ce sont déroulées les « concertations » pose aussi problème. Que ce soit pendant les rencontres avec les syndicats, ou pendant la discussion à l'Assemblée sur le projet de loi d'habilitation, très peu de choses ont été mises sur la table.

HD. Que pensez-vous du dialogue social selon Macron ?

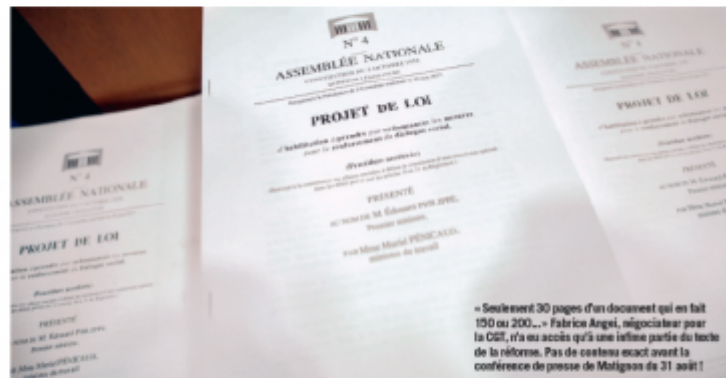
É. B. La manière dont a été conduit ce dialogue pose pour le moins question. D'abord par le fait que des organisations syndicales sont exclues des discussions. Pour Solidaires, le moins qu'on puisse dire, c'est que cela a été assez ra-

HD. Pourquoi, cela pose une question démocratique ?
É. B. Nous sommes face à un accaparement de la parole par le président, qui seul détient la vérité et serait confronté à des adversaires opposés à tout changement. Face aux projets d'Emmanuel Macron, quel contre-pouvoir ? Nous avons une Assemblée avec une large ma-

« On tente de réduire à néant la capacité des syndicats à proposer des éléments contradictoires. »

pide ! Fin mai, nous avons été reçus une grosse demi-heure par le premier ministre et le ministre du Travail, ils nous ont indiqué les grands axes du projet de loi et des ordonnances. Depuis, plus rien ! Nous avons ora comprendre qu'après le temps de concertation avec les organisations représentatives un dialogue aurait lieu avec les organisa-

tion de la République en marche, qui ne discute ni dans le détail, ni de manière générale les textes présentés par le gouvernement. Nous avons un premier ministre et des ministres qui semblent obéir au doigt et à l'œil au président. On essaye aussi de réduire à néant la capacité des syndicats à proposer des éléments contradictoires concer-



« Seulement 30 pages d'un document qui en fait 150 ou 200... » Fabrice Angei, négociateur pour la CGT, n'a eu accès qu'à une infime partie du texte de la réforme. Pas de contenu exact avant la conférence de presse de Matignon du 31 août !

nant le Code du travail. Chez Solidaires, comme dans les autres organisations syndicales, nous ne sommes pas allergiques aux réformes, nous avons de nombreuses propositions pour améliorer le Code du travail.

HD. Quelles sont selon vous les principales raisons de lutter contre ces ordonnances ?

É. B. Tout d'abord, les attaques contre le contrat de travail. Des accords de branche peuvent toucher à la durée des CDD, ils pourraient aller jusqu'à 5 ans, pourquoi pas 10 ou 20 ans. C'est le retour du contrat premier embauche (le CPE était un sous-5ans à destination des moins de 26 ans proposé par Jacques Chirac en 2006. Devant la contestation, il n'a jamais été adopté - l'IDLK, cela ouvre la porte au

dumping social ! Autres énormes sujets d'inégalité, la possibilité d'avoir des accords dérogatoires concernant la santé et les conditions de travail, et la suppression des CSECT. Cela permettra de rendre encore plus invisibles toutes les atteintes à la santé des travailleurs et des travailleuses. Enfin le plafonnement des indemnités prud'homales. Symbo-liquement, c'est refuser que la responsabilité pécuniaire des employeurs quand ils licencient abusivement soit engagée à la hauteur du préjudice subi. C'est comme si, quand quelqu'un obtient son permis de conduire, on lui attribuait une enveloppe pour payer ses contraventions !

HD. Comment voyez-vous la mobilisation du 12 septembre ?
É. B. Ce qui remonte, c'est un sentiment de profonde injustice. La réforme du Code du travail n'inscrit dans un ensemble très cohérent : le retour du jour de carence des fonctionnaires et du gel de leurs traitements, la baisse des APL, alors qu'ont été adoptées des mesures fiscales très favorables aux plus riches. La soi-disant politique ni de droite ni de gauche apparaît comme de droite et de droite ! Face à cela, les salariés du public comme du privé ont le sentiment qu'il faut construire une mobilisation cohérente et efficace et le 12 septembre se place comme une première étape.

HD. Depuis le CPE en 2006, aucune mobilisation nationale n'a gagné, comment faire pour y arriver cette fois-ci ?
É. B. Les organisations syndicales ont une responsabilité importante. Il faut un arc unitaire le plus large possible. Nous avons rejoint tout de suite l'appel de la CGT et nous sommes réjoins de la proposition du 12 septembre. Il est néanmoins important pour porter l'adhésion des travailleurs que ce front soit le plus large possible, mais aussi qu'il ait une stratégie claire. Comme sous Sarkozy ou sous Hollande, les salariés ont bien conscience de la dangerosité des attaques, toutefois ils se rendent compte que des journées d'action ne suffiront pas pour gagner. Pour construire un mouvement gagnant, au-delà des manifestations, il faut une grève qui soit en mesure de bloquer le pays. **★**

HÉLÈNE HERBAZ

« Nous ne sommes pas allergiques aux réformes, nous avons des propositions pour améliorer le Code du travail »

Éric Beynel, porte-parole de l'union syndicale Solidaires, organisation exclue des concertations concernant les ordonnances modifiant le Code du travail, revient sur le problème démocratique posé par cette réforme qui prouve que « la soi-disant politique ni de droite ni de gauche est de droite et de droite ! »



« tions dites non représentatives. Nous n'avons pas été recontactés, la FSU et l'Unsa non plus. La façon dont se sont déroulées les « concertations » pose aussi problème. Que ce soit pendant les rencontres avec les syndicats, ou pendant la discussion à l'Assemblée sur le projet de loi d'habilitation, très peu de choses ont été mises sur la table. »

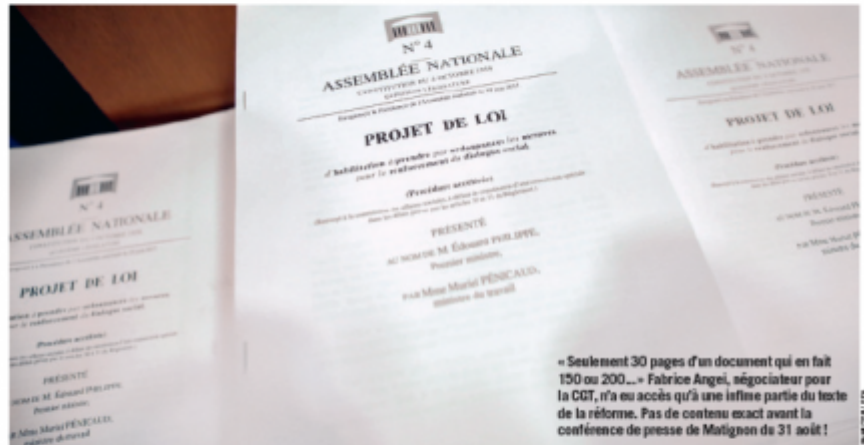
HD. Que pensez-vous du dialogue social selon Macron ?
É. B. La manière dont a été conduit ce dialogue pose pour le moins question. D'abord par le fait que des organisations syndicales sont exclues des discussions. Pour Solidaires, le moins qu'on puisse dire, c'est que cela a été assez ra-

HD. Pour vous, cela pose une question démocratique ?
É. B. Nous sommes face à un accaparement de la parole par le président, qui seul détiendrait la vérité et serait confronté à des adversaires opposés à tout changement. Face aux projets d'Emmanuel Macron, quels contre-pouvoirs ? Nous avons une Assemblée avec une large ma-

« On tente de réduire à néant la capacité des syndicats à proposer des éléments contradictoires. »

« rapide ! Fin mai, nous avons été reçus une grosse demi-heure par le premier ministre et la ministre du Travail, ils nous ont indiqué les grands axes du projet de loi et des ordonnances. Depuis, plus rien ! Nous avons cru comprendre qu'après le temps de concertation avec les organisations représentatives un dialogue aurait lieu avec les organisa-

tionnés de la République en marche, qui ne discute ni dans le détail, ni de manière générale les textes présentés par le gouvernement. Nous avons un premier ministre et des ministres qui semblent obéir au doigt et à l'œil au président. On essaye aussi de réduire à néant la capacité des syndicats à proposer des éléments contradictoires concer-



« Seulement 30 pages d'un document qui en fait 150 ou 200... » Fabrice Angeï, négociateur pour la CGT, n'a eu accès qu'à une infime partie du texte de la réforme. Pas de contenu exact avant la conférence de presse de Malignon du 31 août !

nant le Code du travail. Chez Solidaires, comme dans les autres organisations syndicales, nous ne sommes pas allergiques aux réformes, nous avons de nombreuses propositions pour améliorer le Code du travail.

HD. Quelles sont selon vous les principales raisons de lutter contre ces ordonnances ?

É. B. Tout d'abord, les attaques contre le contrat de travail. Des accords de branche peuvent toucher à la durée des CDD, ils pourraient aller jusqu'à 5 ans, pourquoi pas 10 ou 20 ans. C'est le retour du contrat première embauche (le CPE était un sous-Smic à destination des moins de 26 ans proposé par Jacques Chirac en 2006. Devant la contestation, il n'a jamais été adopté - 1DLR), cela ouvre la porte au

dumping social ! Autres énormes sujets d'inquiétude, la possibilité d'avoir des accords dérogatoires concernant la santé et les conditions de travail, et la suppression des CHSCT. Cela permettra de rendre encore plus invisibles toutes les atteintes à la santé des travailleuses et des travailleurs.

Enfin le plafonnement des indemnités prud'homales. Symboliquement, c'est refuser que la responsabilité pécuniaire des employeurs quand ils licencient abusivement soit engagée à la hauteur du préjudice subi. C'est comme si, quand quelqu'un obtient son permis de conduire, on lui attribuait une enveloppe pour payer ses contraventions !

HD. Comment sentez-vous la mobilisation du 12 septembre ?

É. B. Ce qui remonte, c'est un sentiment de profonde injustice. La réforme du Code du travail s'inscrit dans un ensemble très cohérent : le retour du jour de carence des fonctionnaires et du gel de leurs traitements, la baisse des APL, alors qu'ont été adoptées des mesures fiscales très favorables aux plus riches. La soi-disant politique ni de droite ni de gauche apparaît comme de droite et de droite !

Face à cela, les salariés du public comme du privé ont le sentiment qu'il faut construire une mobilisation cohérente et efficace et le 12 septembre se place comme une première étape.

HD. Depuis le CPE en 2006, aucune mobilisation nationale n'a gagné, comment faire pour y arriver cette fois-ci ?

É. B. Les organisations syndicales ont une responsabilité importante. Il faut un arc unitaire le plus large possible. Nous avons rejoint tout de suite l'appel de la CGT et nous sommes réjouis de la proposition du 12 septembre. Il est néanmoins important pour emporter l'adhésion des travailleurs que ce front soit le plus large possible, mais aussi qu'il ait une stratégie claire. Comme sous Sarkozy ou sous Hollande, les salariés ont bien conscience de la dangerosité des attaques, toutefois ils se rendent compte que des journées d'action ne suffiront pas pour gagner. Pour construire un mouvement gagnant, au-delà des manifestations, il faut une grève qui soit en mesure de bloquer le pays. ✘

MÉLANE MERMIOZ

• Emplacement : ré-agir ensemble > Mobilisations et actualités > Actualités >

• Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Nous-ne-sommes-pas-allergiques-aux-reformes-nous-avons-des-propositions-pour>